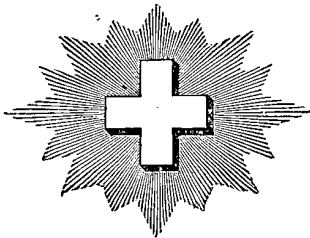


BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} août 1922

N° 95690

(Demande déposée: 9 avril 1921, 17 h.)

Classe 71 c

BREVET PRINCIPAL

STOLZ frères, Le Locle (Suisse).

Pièce d'horlogerie.

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie, par exemple une montre de poche, une montre d'automobile etc., qui est caractérisée en ce qu'elle comporte, outre l'aiguille d'heures et l'aiguille des minutes usuelles, un second jeu d'aiguilles d'heures et de minutes, chacune de ces dernières aiguilles étant actionnée dans sa marche d'indication horaire par un mobile entraîné à frottement gras et portant un cœur sur lequel on peut agir à volonté, à l'aide d'un mécanisme, pour ramener l'aiguille dans une position initiale déterminée.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, une partie du mécanisme d'une montre conforme à l'invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, tandis que

La fig. 2 en est une coupe suivant la ligne A—B—C de la fig. 1.

Dans le dessin, 1 désigne la chaussée de la cadrature habituelle d'une montre; elle est ajustée à frottement gras sur l'axe 2 qui est commandé par le rouage du mouvement d'horlogerie. Le canon de la chaussée porte l'aiguille des minutes 3 qui fait un tour en 60 minutes,

Sur la chaussée 1 est ajustée librement la roue de canon 4 qui porte l'aiguille d'heures 5. La roue de canon est commandée, comme d'habitude, par la chaussée 1, par l'intermédiaire du renvoi de minuterie 6 et de son pignon 7; ce renvoi tourne sur un tenon 8. L'aiguille d'heures 5 fait un tour en douze heures, mais elle pourrait aussi tourner à raison d'un tour par 24 heures. Dans une douille 9 solidaire de la platine 10, est ajusté librement un chevillot 11 qui est maintenu dans le sens axial, par une vis 12 vissée dans la douille 9 et pénétrant dans une gorge 13 du chevillot. Sur ce dernier est ajustée une chaussée 1' correspondant à la chaussée 1 et qui engrène dans le renvoi 6. Cependant, la chaussée 1' est sectionnée suivant un rayon de sorte qu'elle entraîne le chevillot 11, à frottement gras. Sur le chevillot 11 est calé un cœur 14 et il porte, à son extrémité supérieure, une aiguille de minutes 3' dont le mouvement de rotation est synchrone de celui de l'aiguille des minutes 3. Enfin, le chevillot 11 porte une roue de canon 4' montée folle sur un moyeu 4'' fou sur le chevillot et qui porte une aiguille d'heures 5' et un cœur fixe

15. La roue de canon 4' engrène dans le pignon 7 du renvoi 6 et entraîne le moyeu 4'', à frottement gras. A cet effet, la roue 4' présente un évidement 16, dans lequel est logé un ressort à friction 17 qui s'appuie avec une légère pression, d'une part, contre la paroi extérieure de l'évidement 16 de la roue 4' et, d'autre part, avec sa branche intérieure, contre le fond d'une rainure circulaire 18 prévue au moyeu 4''. Il résulte de cette disposition que la roue 4' est entraînée par le pignon 7 et entraîne à son tour, à frottement gras, le moyeu 4''. La roue de canon 4' a le même nombre de dents que la roue de canon 4, de sorte que les aiguilles d'heures 5 et 5' ont un mouvement de rotation synchrone.

Sur la platine 10 est monté un marteau 19 qui peut pivoter en 20, sur la portée d'une vis 21. Ce marteau est soumis à l'action d'un ressort de rappel 22 et présente deux pannes 23, 23'; il peut être actionné par un dispositif de commande approprié (non représenté au dessin), de manière que ses pannes 23, 23' agissent respectivement sur les cœurs 14 et 15 pour ramener les aiguilles 3' et 5' dans une position initiale ou de départ. Cette position des aiguilles est tracée, en traits fins, dans la fig. 1 du dessin; elle correspondra à la marque zéro des graduations du cadran (non représenté au dessin), en regard desquelles se déplacent les aiguilles 3' et 5'. Les dimensions et la disposition de ces aiguilles seront de préférence choisies de manière que ces dernières et leurs graduations correspondantes du cadran, empiètent le moins possible sur les divisions et signes horaires relatifs aux aiguilles 3 et 5.

La pièce d'horlogerie décrite peut être utilisée de la manière suivante:

Pour déterminer par exemple la durée d'un parcours qu'on effectue en voiture automobile, on ramène les aiguilles 3' et 5' sur la marque zéro des graduations correspon-

dantes du cadran, au moment du départ de la voiture. A cet effet, on agit sur le marteau 19. Dès qu'on abandonne à lui-même le marteau 19, il revient dans sa position initiale, sous l'action du ressort de rappel 22, et les aiguilles 3' et 5' repartent immédiatement. Dès que la voiture arrive au but dudit parcours, les aiguilles 3' et 5' indiquent alors la durée du trajet parcouru, avec une précision pratiquement suffisante.

REVENDEICATION:

Pièce d'horlogerie, caractérisée en ce qu'elle comporte, outre l'aiguille d'heures et l'aiguille des minutes usuelles, un second jeu d'aiguilles d'heures et de minutes, chacune de ces dernières aiguilles étant actionnée dans sa marche d'indication horaire, par un mobile entraîné à frottement gras et portant un cœur sur lequel on peut agir à volonté, à l'aide d'un mécanisme, pour ramener l'aiguille dans une position initiale déterminée.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Pièce d'horlogerie suivant la revendication, dans laquelle l'aiguille des minutes du second jeu d'aiguilles est fixée sur un chevillot entraîné par un mobile de la minuterie de la pièce d'horlogerie, par l'intermédiaire d'une roue dentée montée à frottement gras sur ledit chevillot.
- 2 Pièce d'horlogerie suivant la revendication, et la sous-revendication 1, dont la roue dentée montée sur le chevillot est fendue suivant un rayon.
- 3 Pièce d'horlogerie suivant la revendication, dont le second jeu d'aiguilles est disposé et commandé comme décrit en regard du dessin annexé.

STOLZ, frères.

Mandataire: W. KOELLIKER, Bienne.

